

Formation

Membres de comités santé et sécurité sous juridiction fédérale

DATE :	Les 29 et 30 octobre 2019
HEURES :	De 8 h 30 à 16 h 30
OÙ?	Édifice FTQ, salle Perron-Légaré 5000, boul. des Gradins Québec (QC) G2J 1P8
RESPONSABLE :	Jovanka Ivic Agente régionale en santé et sécurité

Cette formation est offerte aux régions 3 (Québec), 5 (Saguenay, Lac St-Jean, Chibougamau, Chapais) et 8 (Bas St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord)

Prérequis : Avoir suivi le cours « Introduction à SST »

Ce cours s'adresse prioritairement aux membres qui siègent sur les comités santé et sécurité ou qui sont des représentant-e-s en matière de santé et de sécurité. Cette formation vous permettra de :

- ✓ vous familiariser avec les nouvelles dispositions de la Partie II du *Code canadien du travail*;
- ✓ de connaître vos rôles et responsabilités dans ce domaine;
- ✓ d'identifier les outils et les recours légaux à votre disposition;
- ✓ de prendre conscience de l'importance de la prévention et de l'action syndicale pour améliorer la santé et sécurité dans votre milieu de travail.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de compléter le formulaire ci-joint et de nous le faire parvenir par courriel à Lyne Beaumont à l'adresse beaumontl@psac-afpc.com ou par télécopieur au 418-666-6999 avant le 27 septembre 2019, 16 h.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 27 SEPTEMBRE 2019

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous les onglets « Formation » et « SST ».

Par courriel : beaumontl@psac-afpc.com

Par télécopieur : (418) 666-6999



www.afpcquebec.com